

Expérience acquise lors d'un examen d'accréditation CAPPA

David A. Good

Cette note présente mes réflexions sur le processus du comité d'examen d'accréditation de CAPPA. Elle s'appuie sur mon expérience récente (octobre-novembre 2011) en tant que président du comité d'examen d'accréditation de CAPPA chargé d'examiner les programmes de maîtrise en administration publique et de maîtrise en politique publique de la Johnson-Shoyama Graduate School of Public Policy (JSGS) de l'Université de Regina et de l'Université de Saskatchewan. La présente note porte principalement sur le processus d'examen d'accréditation, dont les points clés sont exposés ci-dessous.

1. Lorsque l'on m'a proposé pour la première fois de présider le comité d'examen, j'ai eu une brève conversation téléphonique avec le président du conseil d'accréditation de CAPPA et le directeur de la JSGS. Cette réunion préliminaire s'est avérée utile et nécessaire pour comprendre l'importance et la nature de l'examen, l'état d'avancement de l'école, et pour convenir de la composition du comité et du calendrier de l'examen. Cela m'a donné l'occasion de souligner l'importance de recevoir à l'avance une documentation complète sur l'école et ses programmes avant la visite du comité sur place et de m'assurer que le programme de la visite prévoyait suffisamment de temps à la fin pour faire le point avec le directeur et le directeur général de la JSGS et pour permettre au comité d'examen de délibérer. Le président du Conseil d'accréditation a ensuite constitué le comité d'évaluation en envoyant une lettre à chaque membre. Ces lettres étaient accompagnées du mandat et des principes de l'évaluation, ainsi que d'un projet de document sur les programmes canadiens de MPA/MPP et les compétences professionnelles intitulé « Academic Respectability Meets Professional Utility » (la respectabilité rencontre l'utilité professionnelle) rédigé par Ian Clark et Leslie Pal. Ces documents de référence ont été utiles aux membres du comité.
2. J'ai eu la chance d'avoir deux excellents membres au sein du comité : Paul Thomas, professeur émérite à l'Université du Manitoba, et Wynne Young, sous-ministre du Tourisme, des Parcs, de la Culture et des Sports du gouvernement de la Saskatchewan. Leur vaste expérience à des postes de haut niveau dans le milieu universitaire et la fonction publique, ainsi que leur expertise significative et leurs réseaux bien établis dans l'administration publique et les politiques publiques ont permis de constituer un comité solide et efficace. Il était également essentiel que le panel soit représentatif, ce qui, dans ce cas, impliquait un équilibre entre les membres issus de la recherche universitaire et ceux issus de la pratique. Paul et Wynne m'ont beaucoup aidé dans la préparation de cette note.

¹ Dans le cas de la JSGS, la documentation était très complète et comprenait : une demande d'accréditation ; les documents fondateurs de l'école ; des documents sur les orientations stratégiques, les réalisations à ce jour, le plan d'inscription des étudiants, le profil des étudiants et les témoignages d'étudiants ; des informations et des fiches d'information sur les cours MPA, MPP et les certificats, les programmes des cours, des informations sur le programme de stages ; des documents de gouvernance, notamment le protocole d'accord signé et les principes de fonctionnement convenus entre l'université de Regina et l'université de Saskatchewan ; des documents sur les relations entre la JSGS et la province de Saskatchewan ; des informations sur l'utilisation et la satisfaction des programmes de développement des cadres ; et les CV des enseignants.

3. Après avoir reçu les documents de l'école¹ et avant la visite sur place, j'ai organisé une téléconférence avec les membres du comité. Le président du Comité d'accréditation a participé à la première de la conférence téléphonique, a expliqué la nature et le contexte de l'examen et a répondu aux questions. Au cours de la deuxième partie, les membres du comité ont formulé une approche globale de l'examen et ont identifié des informations supplémentaires qui ont été demandées à la JSGS et fournies rapidement avant notre visite sur place².
4. Le comité d'examen a effectué une visite de deux jours à la JSGD, une journée à Regina et l'autre à Saskatoon. Nous avons commencé par un petit-déjeuner de travail avec le directeur général et le directeur de l'école afin de mettre en évidence les réussites et les défis auxquels l'école est confrontée. Au cours des deux jours suivants, nous avons rencontré un large éventail de personnes, 37 au total, notamment des professeurs, des provosts, des doyens, des étudiants, du personnel de soutien, des représentants provinciaux et d'autres personnes. Les discussions ont été ouvertes, franches et instructives. Les questions et les discussions ont porté sur la création récente de l'école, la situation actuelle et les défis et opportunités futurs. Le thème central de chaque discussion reflétait les intérêts, l'expertise et le point de vue de la personne que nous avons rencontrée, mais dans l'ensemble, les discussions ont couvert un large éventail de domaines, notamment la gouvernance de l'école, le leadership, le programme (en particulier le tronc commun), le corps enseignant, les étudiants, le personnel, la recherche, l'enseignement, la sensibilisation, les stages, la mission et les performances.
5. Le débriefing du directeur général et du directeur sur nos conclusions préliminaires à la fin de notre deuxième journée a été utile au comité pour affiner ses conclusions. Nous avons également constaté qu'il était important de réserver suffisamment de temps (une heure) à la fin de la journée pour que le comité d'examen formule ses conclusions générales, discute et examine divers points de vue et perspectives, et établisse le contenu général de son rapport écrit et de son memorandum stratégique.
6. Le comité a produit un rapport disponible sur le site web de CAPPA et un memorandum stratégique destiné au directeur et au directeur général de la JSGS. Le rapport présente le contexte et le processus essentiels de l'examen, formule une recommandation sur l'accréditation et met en évidence certaines des conclusions du comité en matière de gouvernance de l'école, de programmes, de corps enseignant, de personnel et d'étudiants.
7. Le memorandum stratégique préparé à l'intention du directeur général et du directeur constituait un élément essentiel et crucial de l'évaluation globale de l'accréditation. Il fournissait des conseils à la direction de l'école, soulignant l'importance de maintenir un partenariat solide entre les deux universités. Il mettait l'accent sur un certain nombre de domaines que le comité jugeait particulièrement importants pour assurer la poursuite du succès et l'amélioration future. Il s'agissait notamment de la poursuite d'un leadership efficace et d'un soutien institutionnalisé, du programme d'études de base, de la gestion des opportunités et des défis futurs, et du renforcement du rôle important des étudiants dans la facilitation de la cohésion entre les deux campus.

² Cela comprenait des informations sur les relations entre la JSGS et la province de Saskatchewan, ainsi qu'une demande visant à ce que les étudiants récemment diplômés du programme soient mis à la disposition du comité.

8. Lorsque le rapport a été examiné officiellement par le comité d'accréditation de CAPPA, j'étais disponible pendant la première partie de la réunion pour résumer les conclusions et les recommandations du comité, expliquer notre processus d'examen et répondre aux questions.
9. Enfin, il y a la question cruciale de la préparation de l'organisation à accueillir un processus d'accréditation et de son engagement à l'utiliser, dans la mesure du possible, à des fins d'apprentissage. La préparation se mesure à l'aune de la réflexion approfondie menée par l'organisation sur ses orientations stratégiques, des documents qu'elle a produits à cette fin, du lien qu'elle a établi entre la planification et les questions de ressources, et de la richesse de ses sources d'information pouvant être mises en relation avec divers objectifs de performance. En ce sens, l'accréditation ne doit pas être un rituel symbolique et les établissements ne doivent pas se précipiter dans le processus sans s'engager à fournir les informations nécessaires et à utiliser les preuves - positives et négatives - à des fins d'apprentissage et d'amélioration. Par définition, tous les programmes ne peuvent pas être les meilleurs et tous les établissements ne peuvent pas adopter les « meilleures pratiques ». Pour certains programmes, la mesure du succès peut se traduire par des améliorations marginales par rapport à ce qui existe déjà. En bref, une préparation préalable et le développement d'un engagement organisationnel fort envers le processus rendent le processus d'accréditation plus gratifiant pour le jury et plus précieux pour l'établissement hôte.